



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Projet du bassin Peel : le rapport Coulombe confirme ses effets positifs sur le développement économique

Montréal, 9 mars 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est très heureuse de constater que les conclusions du rapport Coulombe sur le projet récréotouristique du bassin Peel sont claires à l'effet que ce dernier aura des effets positifs sur les plans du développement économique et urbain de la ville de Montréal. Ce rapport confirme ainsi la position de la FCCQ qui est d'avis que ce projet structurant pour l'économie québécoise est susceptible d'attirer des partenaires commerciaux stratégiques et de réinspirer la croissance économique du Québec en lui offrant une vitrine extraordinaire sur le monde.

Selon la FCCQ, le projet conjoint de Loto-Québec et du Cirque du Soleil d'implanter un complexe récréotouristique dans un site à l'abandon de Montréal offre d'immenses possibilités pour le développement de l'industrie touristique, non seulement pour la métropole, mais aussi pour le bénéfice de l'ensemble des régions du Québec qui profiteront de l'attractivité touristique engendrée par ce projet visionnaire. La FCCQ rappelle que l'industrie touristique est très structurante puisqu'elle implique de nombreuses autres industries, dont celles des services et du transport, en passant par la vente au détail et l'industrie culturelle.

« Avec comme meilleur exemple les grands projets de développement hydroélectrique, les Québécois ont déjà montré leur capacité à mobiliser l'ensemble de leurs forces autour de projets majeurs pour la prospérité du Québec. Selon nous, les Québécois ont tout à gagner à renouveler leurs succès passés de mobilisation autour d'un projet d'envergure comme celui du bassin Peel », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

« Parce que chaque projet, petit ou grand, contribue à faire gagner le Québec sur tous les aspects de son développement, nous croyons que tout doit être mis en œuvre pour que chacun d'eux puisse profiter de conditions sociales, économiques et politiques optimales à sa réalisation. Dans la foulée de sa vision économique, la FCCQ entend ainsi offrir son aide au gouvernement pour mobiliser les différents acteurs économiques vers le développement de projets structurants afin de bâtir ensemble un Québec gagnant », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240